



Forme juridique SASU  
SIRET : 98063998300017  
Adresse : 88 Rue Jean-Jaurès, 60160 MONTATAIRE  
Tél : 03 65 67 60 13  
Courriel : permis-sans-peine@hotmail.fr  
Site : www.permis-sans-peine.com  
Identification à la TVA : FR74980639983  
Numéro de déclaration d'activité : 326 004 503 60  
Agrée (e) sous le numéro : E 25 060 0008 0  
Délivré par la Préfecture de BEAUVAIS le 18/07/2025

## 1.2 – Conditions de présentation aux épreuves du permis de conduire

**Responsable pédagogique : Mr. William**

### Objet

Le présent document a pour objectif d'informer les élèves des conditions de présentation aux épreuves du permis de conduire au sein de l'établissement Permis Sans Peine, conformément au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) et aux exigences du Label Qualité des écoles de conduite.

### Conditions pédagogiques de présentation à l'examen pratique

La présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire est conditionnée à l'atteinte d'un niveau de compétences jugé suffisant par l'équipe pédagogique de l'établissement.

À ce titre, l'élève doit :

- Avoir suivi l'intégralité de la progression pédagogique prévue,
- Faire preuve d'assiduité et d'un comportement responsable,
- Avoir validé **au minimum trois (3) examens blancs positifs sur un total de cinq (5) examens blancs réalisés.**

Les examens blancs sont réalisés dans des conditions proches de l'examen officiel et permettent d'évaluer la capacité de l'élève à conduire de manière autonome, sécurisée et conforme au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Les résultats de ces évaluations sont consignés dans le dossier de formation de l'élève.

## **Décision pédagogique**

La décision de présentation à l'examen relève de l'équipe pédagogique de l'établissement. Lorsque les conditions requises ne sont pas réunies, la présentation peut être différée afin de proposer un complément de formation adapté, dans l'intérêt de la sécurité routière et de la réussite du candidat.

## **Organisation des passages à l'examen**

Les places d'examen sont attribuées par l'administration compétente. Les élèves sont présentés en fonction de leur niveau de formation, de l'ordre d'inscription et des places disponibles.

L'élève est informé de sa convocation dans les meilleurs délais par l'établissement.

## **Engagements de l'établissement**

L'auto-école Permis Sans Peine s'engage à :

- Accompagner l'élève le jour de l'examen,
- Mettre à disposition un véhicule conforme à la réglementation en vigueur,
- Assurer la présence d'un enseignant de la conduite diplômé.

## **Engagements de l'élève**

L'élève s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'établissement,
- Suivre le parcours de formation proposé,
- Se présenter aux examens programmés,
- Informer l'établissement en cas d'empêchement.

## **Report, annulation et échec**

En cas d'absence non justifiée ou de non-respect des engagements, la présentation à l'examen peut être reportée.

En cas d'échec, un bilan pédagogique est réalisé afin de définir les actions de formation complémentaires nécessaires avant une nouvelle présentation.

**Fait à Montataire, le : 15/12/2025**

**Signature du responsable pédagogique :**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form an abstract, stylized shape. The signature is positioned centrally below the text 'Signature du responsable pédagogique :'. The strokes are fluid and appear to be made with a ballpoint pen.

# ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

## Permis de conduire - B

### VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....



### Horaires d'ouverture

Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		



## ENJEUX et déroulement de la formation

**L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.**

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



## L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (le code)

**POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 16 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC).**

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.

## L'examen PRATIQUE

**POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS ;  
IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE.**

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

**Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :**

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.



# LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
<b>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.</li><li>· Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.</li><li>· Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.</li><li>· Démarrer et s'arrêter.</li><li>· Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.</li><li>· Utiliser la boîte de vitesses.</li><li>· Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.</li><li>· Regarder autour de soi et avertir.</li><li>· Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.</li></ul>
<b>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.</li><li>· Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.</li><li>· Adapter l'allure aux situations.</li><li>· Tourner à droite et à gauche en agglomération.</li><li>· Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.</li><li>· Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.</li><li>· S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.</li></ul>
<b>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Évaluer et maintenir les distances de sécurité.</li><li>· Croiser, dépasser, être dépassé.</li><li>· Passer des virages et conduire en déclivité.</li><li>· Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.</li><li>· S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.</li><li>· Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.</li><li>· Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.</li><li>· Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.</li><li>· Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...</li></ul>
<b>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Suivre un itinéraire de manière autonome.</li><li>· Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.</li><li>· Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.</li><li>· Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.</li><li>· Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).</li><li>· Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.</li><li>· Pratiquer l'écoconduite.</li></ul>